Grégoire MASSÉ

COORDONNEES :

ADRESSE PROFESSIONNELLE
Maison des Sciences Économiques,
106-112 Boulevard de l'Hôpital
PARIS, 75013

COORDONNEES :
e-mail : Gregoire.Masse@univ-paris1.fr
IdHal : gregoire-masse
ORCID : 0009-0002-0322-175X

SITUATION ACTUELLE :

Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'École d'Économie de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, France. Mi-temps

Membre associé du Centre d'Économie de la Sorbonne (UMR 8174, CNRS)

FORMATION :

- Doctorat en Sciences Économiques (Thèse soutenue le 02 septembre 2026), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
 - Titre de la thèse : « Une régulation d'un nouveau genre ? La profession de notaire à l'épreuve de la concurrence et de la féminisation ».
 - Membres du Jury :
 - Frédéric Marty, Directeur de Recherches CNRS, Université Côte d'Azur, Président du Jury
 - Cécile Bourreau-Dubois, Professeure, Université de Lorraine, Rapportrice
 - Thierry Kirat, Directeur de Recherches CNRS, Université Jean-Monnet, Saint-Étienne, Rapporteur
 - Corine Namont Dauchez, Maîtresse de Conférences, Université Paris-Nanterre, Examinatrice
 - Benoît Cœuré, Président de l'Autorité de la Concurrence, Examinateur
 - Camille Chaserant, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directrice de thèse.
 - Résumé : Le notariat définit un ordre économique patriarcal. Alors qu'on observe une féminisation historique des études de droit, les femmes notaires n'accèdent que très peu à l'exercice libéral de la profession.
 De plus, en tant qu'officiers publics et ministériels, les notaires ont un statut ambigu : leur cœur d'activité est en monopole, mais leur exercice est libéral. Leur règlementation, liée à ce statut particulier, connaît depuis la fin des années 1990 une remise en cause très forte, qui aboutit en 2015 à une transformation de la régulation de la profession par la loi dite « Croissance ». La régulation de l'installation libérale est désormais confiée pour partie à l'Autorité de la Concurrence, dans une « liberté d'installation régulée ». Elle a produit un choc d'offre dans la profession, augmentant de 45,5 % le nombre de notaires libéraux depuis 2016.
 Cette thèse étudie l'interaction entre le choc de court terme produit par la loi Croissance et la dynamique plus longue de féminisation de la profession.
 Le premier chapitre propose un examen critique de l'indicateur de règlementation professionnelle notariale. Celui-ci recense les règles professionnelles estimées non-

nécessaires, définit la politique à mener pour les supprimer et évalue cette même politique. Ce chapitre montre notamment que l'indicateur suppose une continuité entre règlementation et concurrence sur une profession envisagée comme un seul et unique marché. Cette conception rencontre trois limites – théoriques, méthodologiques et normatives – dont l'analyse conduit à repenser la profession et les marchés sur lesquels elle intervient.

Le deuxième chapitre questionne les effets croisés de la levée des barrières à l'entrée suite à l'adoption de la loi Croissance et la féminisation de la profession. Les barrières à l'entrée ont produit une fermeture du marché doublée d'une exclusion des femmes de la profession. Si la nouvelle régulation instaurée par la loi Croissance a réduit les barrières à l'entrée, elle a renforcé les barrières à la mobilité, déplaçant la ségrégation genrée au cœur du marché.

Mobilisant une littérature d'économie de l'entrepreneuriat, le troisième chapitre étudie l'entrée des notaires ayant créé un office entre 2016 et 2018. Il met en relief la variété des stratégies d'entrée de ces nouveaux notaires libéraux, ainsi que leur incidence sur les chiffres d'affaires des offices. Ces résultats montrent que si la loi Croissance semble créer une égalité des chances à l'installation, elle ne rompt pas avec l'organisation patriarcale du notariat, qui perdure sur le marché.

- Master 2 « Chargé d'Études et de Recherches Économiques et Sociales » (promotion 2022), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mention Très Bien.
- Master 1 « Sciences Économiques et Sociales » (promotion 2021), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mention Très Bien.
- Double-licence Économie – Philosophie (promotion 2020), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mention Très Bien.
- Classes Préparatoires aux Grandes Écoles Hypokhâgne – Khâgne B / L (promotion 2017-2019), Lycée Henri IV (Paris).

TRAVAUX DE RECHERCHE :

THEMES DE RECHERCHE

Économie politique des professions du droit et du chiffre : effets des politiques de concurrence dans les professions du droit ; interaction entre des dynamiques économiques (choc d'offre, intensification concurrentielle) et démographiques (féminisation professionnelle).

Économie du genre : féminisation des professions ; ségrégation (indicateurs) ; *performance gaps* ; égalité des chances.

Économie industrielle appliquée : marchés du droit ; barrières (à l'entrée, à la mobilité) ; concurrence, entrepreneuriat ; segmentation.

Économie de la règlementation et de la régulation professionnelle : quantification des règles professionnelles (indicateurs leximétriques), politiques de (dé)règlementation

PUBLICATIONS

Grégoire Massé (2026), « Les transformations de l'ordre économique notarial : entrée, concurrence et patriarcat » (*Revise & Resubmit*).

- Abstract : Cet article s'intéresse aux effets de la transformation de la régulation de l'entrée dans la profession de notaire suite à la loi Croissance de 2015. Après avoir défini l'interaction historique, au sein de l'ordre économique notarial, entre des hiérarchies professionnelles et une structuration patriarcale, il mobilise une approche en termes d'économie de l'entrepreneuriat. Celle-ci permet de penser l'installation des professionnels libéraux comme un comportement

d'entrée, tout en intégrant les caractéristiques des professionnels dans cette installation, qui traduisent leur position dans l'ordre économique notarial. L'article s'appuie alors sur une exploitation de l'Enquête-bilan du parcours des candidats nommés à la libre installation dans le cadre de la première carte (2016-2018), pour dégager deux types d'indicateurs permettant d'observer les effets de l'entrée sur l'ordre économique de la profession. En étudiant à la fois les stratégies et comportements d'entrée et les performances des offices créés, l'article montre que si l'ordre économique notarial se voit transformé par l'entrée de nouveaux notaires libéraux, ses structures hiérarchiques et patriarcales ne disparaissent pas, mais se déplacent.

Camille Chaserant & Grégoire Massé (2026), « Competition through "de(re)regulation"? The economic conundrum of assessing competition within the French notary profession » (En cours d'évaluation dans une revue, première soumission).

Grégoire Massé (2026), « How to (de)regulate a profession? Quantifying, comparing, and guiding notarial competition policies through regulatory indicators », *Journal of Competition Law & Economics*, nhag024. https://doi.org/10.1093/joclec/nhag024 (Rang A – Liste des revues en économie de la section 05 du CNU).

- Abstract: The paper questions how economics approaches notarial regulation through a review of the OECD's PMR notarial regulatory indicator. After summarizing the literature on the economics of notaries, the paper advances three critiques to guide the refinement of the current indicator and the design of a second regulatory commensuration. The first critique is conceptual. It shows that the indicator is built with a market-oriented perspective, that associates regulation with a loss of competition. The paper derives from the indicator a best practice model and questions its economic consequences. While this model defines a potential regulatory horizon for deregulation policies, it does neither guarantee specific outcomes in terms of competition and quality nor clarifies the object it compares. The second critique is methodological. Although the indicator assumes continuity between competition and regulation, it fails in generating such continuity. Its construction implicitly over-weights the regulation of professional firms leading to inertia and limited variability, and overlooks several competition-damaging variables. The third critique regards policy implications. Through the comparison of two reforms of the notary profession, the Dutch Notary Act (1999) and the French "Loi Macron" (2015), the paper highlights the indicator's normative biases. Not only the indicator favours deregulation over competition, but it also overlooks several welfare effects, including the costs of deregulation. Building on these three critiques, the paper outlines guidelines for a more robust notarial regulatory indicator, and proposes an alternative benchmark for regulation based on professional functions.

Grégoire Massé (2023), « Un marché neutre au genre ? Analyse et prospective des barrières au sein du notariat français », *Revue d'économie industrielle*, 183(3), 37-71. https://doi.org/10.3917/rei.183.0037 (Rang B).

- Abstract : Cet article questionne les effets de la « liberté d'installation régulée » du notariat français sur la féminisation de la profession. Les barrières au sein de la profession sont polymorphes, et peuvent être analysées sur le long terme comme une fermeture du marché doublée d'une exclusion ciblée des femmes de la profession, dans une capture genrée de la réglementation. Si la nouvelle régulation du marché a réduit les barrières à l'entrée, elle a également eu des effets sur ses structures, déplaçant les mécanismes de démarcation au cœur du marché. Dans un exercice de prospective, et à partir de données sur les pratiques des notaires des Hauts-de-Seine, l'article montre que le processus de segmentation du marché notarial peut s'accompagner d'une ségrégation dans la profession.

PARTICIPATION A DES COLLOQUES, SEMINAIRES OU ATELIERS DE RECHERCHE

2026

- Séminaire de Travail en Économie Politique (Centre d'Économie de la Sorbonne), « Une dérèglementation d'un nouveau genre ? Analyse socio-économique de la profession notariale ».

2025

- Workshop « Ouverture et régulation des professions réglementées du droit » (Autorité de la concurrence, 17 février 2025), « Concurrence et entrée dans la profession de notaire : un nouveau genre d'indicateurs ? ».
- Séminaire de Travail en Économie Politique (Centre d'Économie de la Sorbonne), « Réussir son entrée. Concurrence et genre dans la profession notariale ».
- Séminaire de travail du Service Statistique des Études et de la Recherche (SSER, Ministère de la Justice), « Réussir son entrée. Concurrence et genre dans la profession notariale ».
- 10ème Conférence de l'Association Française d'Économie du droit (AFED, Nancy), « Le premier acte de la loi Croissance : Produire la concurrence et (re)produire le genre dans la profession de notaire ».
- Séminaire « Actualités de la recherche sur le Genre » (M2 Études sur le genre, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), « Une déréglementation d'un nouveau genre ? Analyse socio-économique de la profession de notaire ».

2024

- 41st European Association of Law and Economics Conference (Torino), « Law Professions, Low Regulation: Assessing French Notarial Competition through (de)Regulation Indexes ».
- Séminaire de Travail en Économie Politique (Centre d'Économie de la Sorbonne), « La (dé)mesure des règles : évaluer la concurrence notariale à partir des indicateurs de réglementation professionnelle ».

2023

- Séminaire du Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (Nancy), [Avec C. Chaserant] « L'harmonisation des règles des professions du droit : une (dé)réglementation optimale ? ».

2022

- Colloque « La condition de notaire » (Institut François Gény, Metz), « Aspects économiques de la féminisation du notariat ».

ENSEIGNEMENTS REALISES

École d'Économie de la Sorbonne : contrat doctoral avec mission d'enseignement puis ATER

COURS MAGISTRAUX

Master 1 – Sciences Économiques et Sociales

- « Sociologie économique » (36 heures, 70 étudiants)
 - Le cours est une introduction à la sociologie économique en 12 séances de 3 heures. Chaque séance revient sur l'un des textes centraux de la sociologie économique.
 - Le cours est structuré en trois grandes parties thématiques. La première partie est introductive, et revient sur les auteurs fondateurs de la sociologie économique (Max Weber, Karl Polanyi) à partir des questions de la naissance du capitalisme et du désencastrement des marchés. La deuxième partie se concentre sur la sociologie économique des marchés, notamment à partir des outils et méthodes de la Nouvelle Sociologie Économique (analyse de réseaux, M. Granovetter), puis à partir de l'étude de plusieurs formes d'encastrement. Cette partie permet notamment de revenir sur la

construction sociale des marchés (M.-F. Garcia), l'encastrement de ces marchés dans un ensemble d'institutions juridiques (C. Bessière & S. Gollac), l'économie de la qualité (L. Karpik) ainsi que la sociologie de la concurrence (N. Fligstein, F. Eloire). Enfin, la dernière partie du cours se concentre sur les approches de la sociologie économique « au-delà du marché ». Elle propose notamment d'adopter la perspective de l'anthropologie économique (M. Sahlins), de l'économie politique du patriarcat (C. Delphy), de la sociologie des normes comptables (A. Perrin-Heredia) et de la signification sociale de la monnaie (V. Zelizer).

TRAVAUX DIRIGES

Licence 1 – Économie

- « Mathématiques – Initiation à la modélisation économique (36 heures, 1 groupe)
 - Le TD suit le Cours Magistral, qui est organisé en plusieurs chapitres :
 - Modélisation de relations linéaires (fonctions linéaires, fonctions affines, fonctions à deux variables).
 - Construction de modèles macroéconomiques (modèles en économie simplifiée, détermination d'un équilibre).
 - Modélisation du profit (recettes, coûts de production, frontières des possibilités).
 - Propriétés de la dérivation de fonctions à une variable (utilisations économiques, *extrema*, …).
 - Propriétés de la dérivation de fonctions à plusieurs variables.

Licence 2 – Économie

- « Institutions : Économie du Budget et de la Fiscalité » (15 heures, 3 groupes)
 - Le cours s'attèle à décrire les éléments théoriques et empiriques permettant de saisir le rôle économique de l'État et des Administrations Publiques. Il se place dans une perspective macroéconomique (tendances des dépenses publiques ; modélisation d'un impôt progressif ; études de redistribution et calculs d'impôts ; équilibre budgétaire et dette publique), historique (genèse de l'impôt, de l'État et de la protection sociale), tout en s'appuyant sur un ensemble de données issues de la comptabilité nationale.
- « Méthodes : Dissertation avec analyse de données » (18 heures, 2 groupes)
 - A partir d'une thématique d'économie du travail (Emploi et chômage des jeunes, 1982-2022), le cours propose d'apporter un ensemble de méthodes et d'outils de travail utiles à la dissertation. Il consiste notamment à enseigner les règles de rédaction et d'argumentation, la construction d'indicateurs pertinents et leur mobilisation dans le cadre d'une réflexion, ou encore la manipulation de données d'enquête et leur mise en perspective avec des références théoriques.

Licence 3 – Économie

- « Microéconomie : Théorie des Organisations et des Marchés » (15 heures, 2 groupes)
 - Le cours aborde les théories des organisations et des marchés sous l'angle de la théorie des coûts de transaction (Diversité des modes de coordination économique, entreprise et contrat de subordination, choix entre différentes structures de gouvernance), puis des problèmes d'information (Lemons' markets, biens de confiance, …) dans le cadre de la théorie de l'agence & incitations (Incitations monétaires, motivations, organisation du travail, identité, …)

Master 1 – Sciences Économiques et sociales

- Encadrement de notes d'analyse (Économie du travail et de l'emploi), 2 par an.
 - Exemples de sujets encadrés : Comparaison des temps de travail entre France et Allemagne ; Comparaison des temps de travail entre France et Suisse ; Féminisation

des professions de la finance ; Comparaison de la réglementation du droit de grève entre France, Allemagne et Hongrie.

Master 2 – Chargé d'études économiques et sociales (CEES)

- « Techniques quantitatives » (3 heures, 20 étudiants)
 - Introduction aux logiciels de traitement de données)

RESPONSABILITES :

Représentant élu des doctorant·es au Conseil d'Unité du Centre d'Économie de la Sorbonne (UMR 8174, CNRS)

- Le Conseil d'Unité du laboratoire se réunit quatre fois par an.
- Il est sollicité concernant plusieurs aspects de la vie du laboratoire : programmation et coordination de la recherche, allocation des ressources budgétaires du laboratoire, construction et modification du règlement intérieur de l'unité, politique de formation à la recherche, évaluation et organisation des conditions de travail des membres de l'unité.

LOGICIELS :

Économétrie : SAS, RStudio

Généralistes : Microsoft Office, Excel

LANGUES :

- Français (Langue maternelle)
- Anglais (Bilingue)
- Espagnol (Niveau B1)
- Russe (Niveau A1)